

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re »

Siège social: 12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073.

Le Conseil d'Administration de **Tunis Ré**, réunie le **18 février 2015**, informe ses actionnaires de ce qui suit :

- 1- Le processus de recapitalisation de la société se poursuit par l'apport de ses actionnaires actuels et non plus dans le cadre d'une opération réservée à un partenaire stratégique qui n'a pas aboutie, pour les raisons suivantes :
 - Les **3 candidats** précédemment présélectionnés n'ont pas pu s'adosser à un partenaire technique en raison de la faiblesse de la part allouée qui a été fixée à **25%**.
 - Les contraintes de **la solvabilité**² obligeant l'investisseur Européen à provisionner **60%** du capital investi en cas de **participation minoritaire**.
 - La **non renonciation** de la société à son identité et **son statut de réassureur national** à majorité Tunisienne.

- 2- Compte tenu de ce qui précède, le Conseil d'Administration, a décidé de convoquer les actionnaires de la société le **10 Mars** à **9H30'** en Assemblée Générale Extraordinaire à l'**Hôtel Sheraton** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
 - L'annulation de l'augmentation réservée objet de l'**AGE** du **19 Septembre 2014**.
 - L'augmentation en numéraire du capital social de **Tunis Re** de **25 Millions de Dinars** pour le porter de **75 Millions de Dinars** à **100 Millions de Dinars** par l'émission de **5 000 000 (cinq millions) de titres** en appliquant une quotité **d'une (1) action nouvelle** pour **trois (3) actions anciennes**.
 - La modification de l'article **6 des statuts**.

Tous les documents afférents à cette Assemblée se trouvent à la disposition des actionnaires de la société.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*